

1
JUIN
2018

alternance

6 TARIF 590

*Point de vue
des assureurs*

8 MEDNAT 2018

*Espace
Thérapeutes ASCA*

11 FORUM ASCA 2018

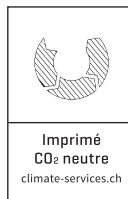
*Thème
et information*

asca

Fondation suisse
pour les médecines
complémentaires



Laurent Berset
Secrétaire général
Fondation ASCA



asca

FAIT LE CHOIX
D'UN IMPRIMÉ
SANS EMPREINTE
CARBONE

ÉDITO

LA FONDATION ASCA AU SERVICE DE SES THÉRAPEUTES

Durant les 6 derniers mois, ce ne sont pas moins de 3000 thérapeutes qui ont profité des services ou participé aux événements proposés par la Fondation ASCA. Nouvelles ou traditionnelles, les manifestations organisées durant le semestre passé ont attiré la foule. Plus de 850 personnes se sont déplacées à Zurich et à Lausanne à l'occasion des Forums ASCA. Près de 600 inscriptions ont été enregistrées aux cours de formation sur le Tarif 590. Il n'a fallu que quelques jours pour remplir 80 places disponibles sur l'Espace thérapeutes à Mednat et il en est allé de même pour le voyage ASCA 2018 en Angleterre.

Les services ne sont pas en reste non plus. On décompte plus de 1500 thérapeutes qui ont testé le logiciel de facturation et de gestion de rendez-vous en ligne OneDoc gratuitement pendant un mois. A ce jour, près de 650 personnes ont opté pour cet outil et l'utilisent quotidiennement. La solution de facturation manuelle connaît également un grand succès avec un nombre d'utilisateurs avoisinant les 250. Bon nombre d'entre vous ont également profité des offres de notre partenaire Megahertz pour renouveler leur matériel informatique.

Forte de ces résultats plus qu'encourageants, la Fondation ASCA tient à vous remercier, chères et chers thérapeutes, pour la confiance que vous lui témoignez et pour l'intérêt que vous manifestez à l'égard des événements et services proposés tout au long de l'année. Nous nous réjouissons de continuer à soutenir chacune et chacun d'entre vous dans le cadre de votre activité professionnelle et de développer encore davantage ce domaine!

DANS CE NUMÉRO

- 2 EDITO
- 3 RÉTROSPECTIVE
FORUM 2017
- 4 HYPNOSE
THÉRAPEUTIQUE
- 6 TARIF 590
ET ASSUREURS
- 8 MEDNAT 2018
- 10 COURS
TARIF 590
- 11 ANNONCE
FORUM 2018
- 12 INFORMATIONS
ADMINISTRATIVES





Succès du XIV^e Forum ASCA

L'HYPNOSE : APPROCHES MÉDICALES ET THÉRAPEUTIQUES

Le samedi 18 novembre 2017, la Fondation ASCA a organisé, pour la 14^e année consécutive, son traditionnel forum au CHUV à Lausanne. Le thème de cette année, L'hypnose: approches médicales et thérapeutiques, a connu un succès inédit en réunissant plus de 400 thérapeutes agréés de toute la Suisse romande.

Thème d'actualité par excellence, l'hypnose a été présentée par des conférenciers de grande qualité. Ils ont abordé ce domaine sous différents angles et chacun a apporté sa pierre à l'édifice de la pratique actuelle de cette méthode.

Après une présentation de l'évolution de l'hypnose de son origine à nos jours, Le **prof. Eric Bonvin** – psychiatre, psychothérapeute FMH – s'est focalisé sur la question centrale de sa conférence: l'hypnose thérapeutique a-t-elle un pouvoir d'influence ou un simple effet

placebo? Pour sa part, le **Dr Patrick Ruedin** – interniste, néphrologue FMH, hypnose médicale FMH – a exposé sa pratique en cabinet et présenté de nombreux cas concrets d'application de cette technique ainsi que leurs résultats. La salle comble de l'auditoire César-Roux a ensuite fait elle-même l'expérience d'une séance de 3D-hypnose conduite par la voix de **Thierry Demière** – hypnothérapeute NGH, coach. Après avoir repris ses esprits, l'assemblée a assisté à la présentation de l'hypnopraxie, thérapie développée par le **Dr Guy Chedeau** – médecin psychothérapeute, président de l'Institut Milton Erickson de Genève. Elle allie à l'hypnose le ressenti et la perception du patient lui-même. Avant d'aborder l'épineux thème du Tarif 590, **Marie Eve Vaquin** – infirmière-anesthésiste, praticienne en hypnose – a partagé avec le public l'expérience et les applications de

l'hypnose dans le cadre de sa profession en milieu hospitalier.

Nathalie Calame, médecin homéopathe, rejoignait ensuite les conférenciers du jour pour animer la table ronde et orienter les très nombreuses questions des thérapeutes.

Pour terminer, Laurent Berset, Olivier Perroud et Arthur Germain (CEO de One-Doc, partenaire de l'offre spéciale ASCA pour le Tarif 590) ont conclu le forum par une information sur le Tarif 590. Cette partie a notamment permis de répondre à de nombreuses interrogations des thérapeutes au sujet du Tarif 590 et d'expliquer clairement le rôle de l'ASCA.

La Fondation ASCA remercie les orateurs de ce forum qui ont su captiver l'attention de l'auditoire ainsi que les participantes et participants qui, par leur présence nombreuse, ont contribué au succès de cet événement.

L'HYPNOSE THÉRAPEUTIQUE DU MÉDECIN GÉNÉRALISTE

L'hypnose est devenue une source d'intérêt croissant en thérapie médicale. Elle ne fait plus réellement peur, malgré la fascination que peuvent encore susciter les passes théâtrales des Messmer de pacotille, qui peuvent s'avérer dangereuses pour des personnes impressionnables en réactivant des situations traumatisantes ou perturber l'équilibre fragile de leur personnalité. L'hypnotiseur de foire ne peut savoir s'il se cache un grave problème qui peut ainsi ressurgir sans garde-fou et précipiter le sujet dans un trouble psychique grave.

Par contre, cette technique, servie sans souci de sensationnalisme spectaculaire (le mot « thérapeute » provient du grec « serviteur », « celui qui prend soin »), est un moyen magnifique en thérapie brève pour favoriser les « transe-formations » générées par le patient dans la discrétion de la salle de traitement du médecin praticien. Au terme de ma journée, il m'arrive très souvent de m'émerveiller du cadeau que m'apportent les patients par

leur confiance et d'apprécier leur habileté à opérer les changements utiles pour se déprendre de leur mal.

Deux exemples illustreront cette brève présentation clinique afin d'éclairer le sens de la thérapie hypnotique du praticien, qu'elle soit de l'hypnose conversationnelle utilisée dans l'entretien, ou de l'hypnothérapie proprement dite dans une séance déclarée. L'objectif du traitement devrait être déterminé avec le patient avant le début de la thérapie; elle consiste à se libérer d'une emprise, d'une obsession ou d'un traumatisme, puis à modifier son comportement pour s'en échapper et retrouver la liberté, afin de changer d'attitude. L'hypnothérapeute est ainsi un promoteur du changement, et l'expérience de la transe va ensuite accompagner la personne bien au-delà de la séance. Ainsi, la thérapie se poursuit, mais sous la responsabilité du patient et de sa propre initiative. Il ne faut donc jamais transformer l'emprise du problème par celle du thérapeute. Le thérapeute joue bien le rôle d'accompagnateur.

LA PRATIQUE

Jacqueline. Agée de 84 ans, elle m'a sollicité pour venir à bout d'acouphènes très pénibles persistants depuis environ quatre ans. Elle m'a déclaré: « Je voudrais réentendre le silence. » Elle exprime de profonds regrets ressentis envers son enfance dénuée de joie ainsi que sa révolte envers ses parents qui l'ont confiée à une tante peu aimante.

Elle présente des ruminations incessantes, qualifiées de bruits psychiques qui la rongent, devenues plus tenaces depuis le décès de son mari survenu deux ans auparavant. De ce passé mal-aimé, pour ne pas dire plus, elle a conservé un profond sentiment d'exclusion puisque parmi ses huit frères et sœurs, c'est la seule qui avait été placée chez une tante sans enfant qui ne lui a jamais manifesté le moindre signe d'amour, tout comme son oncle d'ailleurs. C'est déjà au cours de la première séance, alors qu'elle se trouvait en transe profonde, qu'elle a reconnu la petite Jacqueline courant à sa rencontre en lui souriant, mais sans pouvoir l'enlacer. Un mois après cette séance, Jacqueline était encore tout émue de cette rencontre avec l'enfant du passé, ce qui a permis une induction de la transe quasi immédiate. A ce moment, elle revoit la fillette, qui a maintenant grandi (elle parlera de l'âge de 7 à 8 ans) et qui vient la prendre par la main. Jacqueline ressent alors une impression de chaude lumière et se réveille spontanément de son sommeil hypnotique.



Dr Patrick Ruedin
Médecine interne-néphrologie FMH
Directeur de cours Société suisse d'échographie
Hypnose médicale FMH
Conférencier au Forum ASCA 2017

De retour de ce passé qu'elle a modifié, pour ne pas dire « réparé » en redonnant un parent à l'enfant abandonnée (*reparenting*), elle me dit ensuite se souvenir de la phrase d'un chanoine: « Il faut illuminer ce que l'on ne peut éliminer. »

Jacqueline a ainsi effectué un travail émouvant dans son passé, a priori achevé, et pourtant. Non seulement elle a évoqué le passé comme on le fait en regardant derrière soi, mais elle a réussi ce qu'on appelle une régression en âge, en vivant sur le moment la malheureuse réalité de son enfance, qu'elle a ensuite transformée grâce à l'adulte bienveillant. Il s'est donc produit à la fois un changement du vécu passé et du moment présent, et une réassociation du parent bienveillant avec l'enfant.

Pour la dernière séance, je lui ai proposé un voyage en ballon qu'elle a volontiers accepté. Elle a fait monter la petite Jacqueline dans la nacelle, puis, de façon étonnante, elle est devenue elle-même l'enfant qui s'est mise à voyager seule, sereine. Ce beau vol s'est accompagné d'une lévitation de l'avant-bras comme pour mieux me signifier l'ascension du ballon et cette forme de libération. La séance s'est terminée par un magnifique lever de soleil.

Jacqueline m'a téléphoné quelques semaines plus tard pour me dire qu'elle avait maintenant choisi la hauteur par rapport à son passé et que les acouphènes étaient devenus plus lointains.

Simone. C'est avec ce phénomène de régression en âge que Simone, 40 ans, a revécu spontanément lors d'une séance d'hypnothérapie les abus sexuels de son beau-père alors qu'elle avait 6 ans. Au cours de cette première séance d'hypnose, elle n'arrive pas à consoler l'enfant qui pleure doucement, recroquevillée contre un mur.

Lors de la deuxième séance, elle a réussi à prendre en elle la petite Simone, ce que j'ai interprété comme une nouvelle gestation. Elle a été singulièrement apaisée par cette incorporation de l'enfant malheureux qu'elle a enfin réussi à consoler. Elle a aussi utilisé un mécanisme de stabilisation efficace en enfermant son passé de souffrance dans une petite boîte, y compris les lieux qui ont été les témoins de son malheur. Cette boîte était fermée par une fermeture éclair résistant à toute épreuve, détail qu'elle m'a confié avec beaucoup d'insistance.

L'ESSENTIEL

Un état que je découvre à chaque fois lors des séances de transe, c'est l'importance de se dépendre du problème, puis de laisser venir la solution avec l'aide de son inconscient; à mon avis, cette condition correspond aussi bien au patient qu'à l'hypnothérapeute.

J'ai retrouvé ce même état à la lecture de François Roustang (*Il suffit d'un geste*): « Lâcher prise, c'est renoncer aux intentions, aux projets, à la maîtrise de son existence. C'est un abandon de la pensée, de la volonté, et même du résultat. Quelqu'un qui ne cherche plus rien n'attend plus rien, devient disponible et s'ouvre à quelque chose d'autre. C'est cela la magie: laisser venir les forces vives qui sont en nous. »

Georges Haldas exprime la même condition, en l'occurrence celle du poète, dans son livre *Rêver avant l'aube* (p. 187): « Ne rien vouloir. Etre visité. Mais ne pas attendre la visitation. Faire le vide. Car attendre est déjà volonté. Et la volonté, déjà, besoin de posséder. Puissance. Or il n'y a visite que dans la dépossession. »

TARIF 590

*Origine et développement,
le point de vue de l'assureur*

SWICA



Roger Bachmann est responsable du Secteur médecine complémentaire chez SWICA. Droguiste de profession, il a ensuite effectué une formation de naturopathe. SWICA a participé activement au développement et à la mise en application du Tarif 590

au sein du Groupe d'assureurs Médecine complémentaire. Roger Bachmann répond aujourd'hui aux questions de la Fondation ASCA.

Bien qu'il soit présenté comme une nouveauté, le Tarif 590 existe déjà depuis plusieurs années.

Quelle est son origine ?

L'origine d'une tarification est toujours le souhait de pouvoir traiter de manière efficiente les prestations fournies. Tel est également le cas du Tarif 590. Il convient en premier lieu de définir une structure tarifaire et un standard de facturation uniformes.

Quelles raisons ont poussé à son développement entre 2016 et 2018 ?

Le but était de contribuer à la professionnalisation du domaine. Son développement a en outre bénéficié d'un large soutien: les membres du Groupe d'assureurs Médecine complémentaire et les associations professionnelles des professions de la médecine complémentaire ont été associés à son évolution.

Les thérapeutes ont dû consentir à de nombreux investissements pour s'adapter à ces nouvelles exigences. Quels sont les principaux développements prévus pour 2018 et les années à venir ?

Le tarif évolue en permanence en collaboration avec les associations professionnelles. Les modifications du tarif sont, dans la mesure du possible, toujours effectuées en fin d'année et communiquées suffisam-



ment tôt. Un standard de facturation est également soumis aux développements techniques nécessaires. Afin que les thérapeutes aient le moins de travail supplémentaire possible, nous recommandons l'utilisation d'un logiciel qui corresponde aux exigences, ou d'un service de facturation – comme proposé par exemple dans l'offre de la Fondation ASCA.

L'annonce de l'entrée en vigueur du Tarif 590 a créé de nombreuses réactions de la part des thérapeutes. Quels sont les avantages de son utilisation: du point de vue de l'assureur et du point de vue du thérapeute ?

Le tarif est déjà en vigueur depuis 2009, son utilisation est obligatoire pour les assureurs du Groupe Médecine complémentaire depuis 2018. Le Tarif 590 est valable dans toute la Suisse et peut être traité par tous les assureurs-maladie. Par conséquent, les thérapeutes peuvent utiliser ce standard de facturation uniformisé pour l'ensemble de leurs factures, indépendamment de l'assurance-maladie de leur patient ou client.

Après quelques mois de pratique, quel bilan pouvez-vous tirer ?

Positif! Grâce à l'important soutien de tous les organismes impliqués, à savoir les organisations professionnelles, les registres et les assureurs, plus de 90% des thérapeutes utilisent déjà correctement le Tarif 590.

A cet endroit, nous souhaitons remercier toutes et tous les thérapeutes qui ont d'ores et déjà adapté leur pratique et permettent un traitement efficace des prestations de médecine complémentaire.

TARIF 590

le point de vue des assureurs partenaires de la Fondation ASCA

Nos assureurs partenaires répondent à trois questions fréquemment posées par les thérapeutes durant les derniers mois au sujet du Tarif 590:

Assureurs du Groupe d'assureurs Médecine complémentaire

Réponses des assureurs partenaires de la Fondation ASCA et membres du groupe: SWICA, SANITAS, Sympany, CSS (Intras) et Groupe Mutuel.

1. Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'utilisation des chiffres tarifaires du Tarif 590 est obligatoire. Depuis le 1^{er} avril 2018, le formulaire de facturation uniformisé est également obligatoire. Cela veut dire que soit le formulaire de facturation PDF, soit un logiciel répondant aux exigences doit être utilisé.

2. Lors de simples erreurs dans l'utilisation du formulaire, nous prenons contact avec le ou la thérapeute concerné/e. Les thérapeutes qui, après le 1^{er} avril 2018, émettent des factures ne correspondant pas au formulaire de facturation PDF pourront être confrontés à des mesures particulières prises par les assureurs-maladie.

3. Nous avons créé le document FAQ (questions fréquentes) au sujet du Tarif 590 et du standard de facturation. Les questions concernant l'utilisation du tarif pour lesquelles ils ne trouvent pas de réponse dans ce document, doivent être adressées directement aux organisations professionnelles. Par contre, les questions particulières liées à la reconnaissance ou au remboursement de prestations doivent être posées aux assureurs directement concernés. Leurs coordonnées sont disponibles auprès des organisations professionnelles et des registres (www.myasca.ch).

QUESTION 1

Exigez-vous une facturation selon le Tarif 590?

Assura

Réponse de M^{me} Danièle Pagotto, membre de l'encadrement des prestations spéciales, responsable du service des médecines alternatives.

1. Assura ne faisant pas partie du projet Tarif 590, nous n'exigeons actuellement pas que l'on nous transmette des factures à ce format. Par contre, nous acceptons les factures des thérapeutes qui l'utilisent et sommes en mesure de les traiter.

2. Dans les cas où une facture ne nous permet pas de nous déterminer quant à nos obligations contractuelles, nous la retournons et demandons à recevoir un nouveau document. Pour qu'une facture soit conforme, nous devons, en effet, pouvoir clairement identifier les éléments suivants:

- l'assuré
- le fournisseur de soins
- la ou les thérapies pratiquée/s
- la date et la durée de la séance.

3. Auprès de notre service Natura, Département des prestations, Le Mont-sur-Lausanne:

- par téléphone: 021 555 13 75
- par e-mail: sin-psn-f-distribution@assura.ch

QUESTION 2

Comment gérez-vous les problèmes ou erreurs liés au format de la facture et quelles en sont les conséquences pour les thérapeutes?

rhenusana

Réponse de M^{me} Pascale Blank, responsable du Secteur prestations, membre de la Direction.

1. Non, pas à ce jour. Nous les acceptons et pouvons aussi les traiter.

2. Aucun problème rencontré jusqu'à maintenant.

3. Pascale Blank, responsable du Secteur prestations, tél. 071 727 88 06, pascale.blank@rhenusana.ch.

Krankenkasse Wädenswil

Réponse de M. René Jetzer, responsable Prestations.

1. Non. Pas d'entrée en vigueur prévue pour l'instant. Nous n'exigeons pas des factures au format du Tarif 590, mais nous les acceptons et pouvons les traiter. Vous n'avez donc pas besoin d'utiliser un autre format de facture. La facturation électronique n'est pas possible pour le moment.

2. Nous prenons contact directement avec le thérapeute concerné.

3. Téléphone ou e-mail à M. René Jetzer.

FKB Die liechtensteinische Gesundheitskasse

1. Non. Pas d'entrée en vigueur prévue pour l'instant. Nous n'exigeons pas des factures au format du Tarif 590, mais nous les acceptons et pouvons les traiter. Vous n'avez donc pas besoin d'utiliser un autre format de facture.

2. Nous prenons contact directement avec le thérapeute concerné.

3. Prendre contact directement avec nous.

asca

L'ASCA S'EXPOSE À
MEDNAT ET PRÉSENTE
80 THÉRAPEUTES,
40 MÉTHODES
COMPLÉMENTAIRES
ET OFFRE 4 JOURS
DE CONSEILS ET
DÉMONSTRATIONS.

Mednat30^e
AGROBIO EXPO



MEDNAT 2018 ET ESPACE THÉRAPEUTES ASCA



Cette année, Mednat & AgroBio Expo – le salon de référence des médecines complémentaires, du bien-être et de la nutrition – fêtait sa 30^e édition.

A cette occasion, la Fondation ASCA a eu l'avantage de soumettre une offre exceptionnelle à l'ensemble de ses thérapeutes romands/es: **Exposer gratuitement leur pratique pendant une demi-journée sur l'Espace thérapeutes ASCA** pour informer le grand public et ainsi mieux l'orienter dans le vaste choix de méthodes thérapeutiques qui existent.

De l'Acupressure à la Zoothérapie en passant par l'homéopathie ou encore le shiatsu, **80 thérapeutes ASCA** formés et qualifiés dans **40 disciplines thérapeutiques différentes** ont participé à cet événement; il s'est déroulé du **22 au 25 mars 2018**.

Un grand succès pour les thérapeutes, les visiteurs et la Fondation ASCA ! Nous remercions sincèrement l'ensemble des personnes qui ont manifesté leur intérêt pour ce nouveau projet et nous ont permis de le concrétiser !

Comme il n'existe pas de meilleure vitrine pour la médecine complémentaire que **l'activité même des thérapeutes ASCA**, nous espérons pouvoir **réitérer cette expérience dans les années à venir en Suisse romande ainsi qu'en Suisse alémanique**.



DÉCOUVRONS LES PORTRAITS DE DEUX THÉRAPEUTES QUI ONT PARTICIPÉ ET CONTRIBUÉ À LA RÉUSSITE DE CETTE EXPÉRIENCE.



Mireille Jaccard
Kinésiologue

Lumineuse, l'ancienne postière passée à l'art de la kinésiologie! Elle est percutante pour convaincre des vertus d'une méthode qui permet de retrouver un équilibre personnel. Que ce soit dans le cadre de la famille, du couple ou des relations parents-enfants, ces soins apportent un réel bienfait. C'est une manière également de recentrer l'individu par une approche des cinq sens. De le

reconnecter à ses ressources propres ou à son intuition. Pour cette thérapeute, sa pratique s'apparente à du sur-mesure en matière de développement personnel. « Le but est d'accompagner les gens vers un mieux-être. » Alors, pour Mireille Jaccard, venir à Mednat par le biais de l'ASCA représente une opportunité à ne pas rater. C'est aussi une aubaine de présenter ses compétences au public. Son itinéraire de thérapeute a commencé par le « brain gym ».

C'est cette spécialité qui lui a donné l'impulsion définitive, après quelques années études de psychologie. « Je suis là au service de mes patients pour réveiller les ressources et les compétences personnelles que chacun a en soi. » Mireille Jaccard pratique son art depuis cinq ans tout particulièrement auprès des femmes et des enfants. Mais les hommes restent bienvenus à sa consultation. A travers son art, elle irradie. Une belle manière de vivre sa profession.



Luisa Velasquez
Homéopathie – nutrition

Au fil des espaces privatifs réservés aux spécialistes en médecines complémentaires, la table de Luisa Velasquez se distingue par sa sobriété. Elle est compensée par le sourire attentif de la thérapeute.

Elle voue la moitié de son temps à la pratique de ses compétences pour apporter ses conseils à ses patients. Son domaine d'activité s'étend de l'homéopathie, aux conseils en nutrition en passant par les massages. Agréée ASCA depuis une dizaine d'années, elle a profité de l'op-

portunité de venir à Mednat. Une première pour elle ! Sa présence est aussi l'occasion de rencontrer de nombreux thérapeutes actifs dans d'autres disciplines. Et l'échange entre les professionnels des médecines complémentaires est, pour elle, une source d'enrichissement formidable.

COURS DE FORMATION ASCA SUR LE TARIF 590

Près de 600 thérapeutes ont participé à l'un des 12 cours proposés par la Fondation ASCA à Martigny, Genève, Berne, Zurich, Lausanne et Fribourg entre le 21 février et le 28 mars 2018.

Durant une demi-journée, cette formation s'est concentrée principalement sur les principes du Tarif 590, l'utilisation du formulaire de facturation PDF ainsi que les problèmes fréquemment rencontrés. De plus, les solutions logicielles et de facturation manuelle de notre partenaire OneDoc ont été présentées.

L'intérêt manifesté par les thérapeutes au sujet de ces nouvelles exigences de facturation prouve la **volonté de professionnalisation** du domaine de la médecine complémentaire et alternative. La **Fondation ASCA salue les efforts consentis** par l'ensemble des acteurs de cette branche et espère avoir pu contribuer à assurer une transition optimale à la facturation selon le Tarif 590.

COMMENTAIRES DES THÉRAPEUTES

Carole S.

Merci d'avoir organisé ce cours, très précis et très utile; les deux présentations étaient top. Merci de nous aider et de proposer des solutions.

Isabelle R.

Un grand merci pour cette information très concrète menée de mains de maître par les deux intervenants. Ils ont répondu à toutes les questions que je me posais

Florence G.

Merci beaucoup, ça m'a été très utile. J'ai trouvé les intervenants très proches du terrain et répondant à toutes nos questions pratiques d'utilisation. Je suis contente d'y avoir participé, car les choses me semblent beaucoup plus simples maintenant.



FORUM ASCA 2018

CDU – 17 NOVEMBRE 2018

Thème: sexualité et thérapeutes

Si il est un domaine dont tout le monde parle aujourd'hui, c'est bien celui de la sexualité. Des personnages médiatiques, politiques, artistiques se sont illustrés par leurs frasques et abus de leur libido intempestive et incontrôlée. Ils ont placé sur la place publique des questions d'ordre intime, privé et strictement personnel jusqu'à présent.

Réservée à une littérature spécialisée, aux films osés et aux échanges sur internet, la sexualité éclate au grand jour. Elle part dans tous les sens au risque d'éclabousser injustement des personnalités ou de traumatiser des personnes frustrées en raison de leur appartenance à des sexualités différentes. Les couples, les adultes, les adolescents et même les

enfants sont pris dans cet engrenage d'informations tous azimuts émises par des « spécialistes et des scientifiques » qui, souvent de bonne foi, croient découvrir la vérité en disant ce qu'ils pensent du sujet. C'est donc le grand moment pour que les acteurs de la santé, corps médical, paramédical et thérapeutes participent à un échange de vue et d'opinion sur leur rôle par rapport aux questions d'aujourd'hui et de toujours sur la sexualité. Il sera question de **comment aborder la sexualité et respecter l'intimité des corps ainsi que d'acquérir des outils pour comprendre la sexualité**. Tel est le but de ce forum placé sous la houlette de médecins et sexologues réputées et connues; elles animeront la journée sous un angle informatif et participatif en toute sérénité et professionnalisme.



INSCRIPTIONS

Les inscriptions au forum se feront **exclusivement en ligne**. Pour ne manquer aucune information et communication de la Fondation ASCA, mettez à jour votre adresse e-mail en vous connectant à votre espace personnel sur www.myasca.ch

Le Forum ASCA sera patronné par les personnalités suivantes:

- M^{me} PATRIZIA ANEX, psychologue FSP et diplômée en sexologie clinique, à Orbe, et bien connue par ses conférences et ses émissions radiophoniques sur La Première,
- Dr CATHERINE DUFFOUR, spéc. FMH en psychiatrie et psychothérapie, à Epalinges, praticienne en cabinet, fondatrice du CXIO, fondation dont le but est de soutenir la médecine intégrative, soit la collaboration des approches allopathiques avec les approches médicales complémentaires,
- M^{me} NATHALIE CALAME, médecin homéopathe, directrice du Centre prévention et santé, à Colombier, en qualité de modératrice.

Ce forum sera présenté d'une manière dynamique, formé d'exposés, de films vidéo de cas pratiques, et de réflexion en groupes de participants.

Réservez la date du 17 novembre 2018!



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



FORUMS ASCA 2018

Les Forums ASCA auront lieu le 17 novembre 2018 au CHUV à Lausanne (en français) et le 10 novembre 2018 au Volkshaus de Zurich (en allemand). Réservez ces dates! **Les inscriptions aux forums se feront désormais en ligne!**

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Rapide, efficace, écologique!

Le portail d'inscription en ligne a permis une très bonne expérience pour les cours sur le Tarif 590 et l'Espace thérapeutes de Mednat. La Fondation ASCA a décidé de **généraliser les inscriptions en ligne pour ses futurs événements** (cours, forum, voyage). Vous aurez également la possibilité de payer la finance d'inscription directement en ligne.

NEWSLETTER ET COMMUNICATIONS ASCA

Ne manquez plus aucune information et communication de la Fondation ASCA. Mettez à jour votre adresse e-mail en vous connectant à votre espace personnel sur www.myasca.ch

ENVOYEZ VOS JUSTIFICATIFS DE FORMATION CONTINUE 2018

Pour éviter un surcroît de travail en fin d'année, les attestations de formation continue doivent nous parvenir spontanément, dès la formation acquise, mais au plus tard le 31 décembre 2018.

Elles doivent obligatoirement être accompagnées du **formulaire** récapitulatif dûment complété et signé.

Nous vous rappelons que votre **décompte de formation continue** peut être consulté sur www.myasca.ch

INFORMATION ET PUBLICITÉ (art. 26 CGATH)

Rappel de quelques principes concernant la publicité:

Sous réserve des législations cantonales en la matière, le thérapeute est autorisé à faire de la publicité dans le cadre de son activité professionnelle.

Il ne mentionne son agrégation ASCA qu'en **lien direct** avec les disciplines thérapeutiques pour lesquelles il est reconnu. Les informations doivent être objectives, conformes à la vérité et ne pas encourager la consommation. Leur diffusion est faite avec retenue.

Le thérapeute s'abstient d'utiliser des appellations ou termes pouvant induire le patient en erreur sur ses qualifications. ASCA se réserve le droit d'intervenir en cas de publicité inadéquate, notamment en ce qui concerne le contenu, le format, l'ampleur et/ou la fréquence.

GPK: NOUVELLE ASSOCIATION CONVENTIONNÉE

La Fondation ASCA a le plaisir d'annoncer que GPK (Fachverband für Gestaltende Psychotherapie und Kunsttherapie) a rejoint les associations conventionnées ASCA. Les membres (Fach-Mitglieder) peuvent profiter de conditions particulières grâce à cet accord. Nous nous réjouissons de cette future collaboration.

VOYAGE DE FORMATION ASCA 2018

Le voyage est déjà complet! La Fondation ASCA emmènera près de 30 thérapeutes en Angleterre en septembre 2018. La formation se déroulera dans la maison où le Dr Edward Bach a pensé, développé et finalisé ses fameux remèdes floraux. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de cette nouvelle aventure!

